

vient à la pratique il en va autrement comme l'ont appris à leur dépens ceux qui ont entrepris de satisfaire à cette demande de logement. J'en sais personnellement quelque chose. Il s'est organisé chez nous une petite compagnie en vue de répondre à cette demande de construction de maisons; la compagnie ne manquait pas de prudence, mais j'ai perdu tout ce que j'y avais placé, et même plus. De fait, quand vint le temps de régler les affaires de la compagnie, quelques-uns d'entre nous se virent obligés d'ajouter à notre ruine et de prendre des maisons dont nous n'avions pas besoin et qui nous sont restées sur les bras. Mon honorable ami de Leeds (l'honorable M. Hardy) ne faisait peut-être pas partie de la Compagnie, mais il est au courant des circonstances.

En théorie, l'idée de construire des logis pour les moins bien partagés est attrayante et rien qu'à y penser l'on éprouve des sentiments de philanthrope; mais comme résultat pratique, c'est moins beau: la réalisation ne bénéficie guère aux petits et les philanthropes y perdent leur argent.

Je reste d'avis qu'à moins que ce bill n'offre quelque chose de plus concret, et j'admets sans ambage que je ne saurais dire ce que ce devrait être, ce projet ne donnera pas grand résultat, si bon qu'il soit. Comme l'a fait remarquer mon honorable ami de Leeds (l'honorable M. Hardy) les municipalités qui ont déjà tâté de projets de logement ne se presseront pas du moins si elles consultent les contribuables, à placer des fonds aux conditions indiquées dans ce bill.

L'honorable C.-P. BEAUBIEN: Honorables sénateurs, cette mesure ne semble pas trop bien accueillie. J'écoutais dernièrement un très éloquent discours de Sir Francis Floud, au cours duquel il décrivait les initiatives de la Grande-Bretagne en vue de stimuler l'activité des affaires. Il signalait tout particulièrement le programme de construction des logements. J'ai été agréablement surpris de l'entendre déclarer que depuis quelques années, six ou sept ans je crois, on avait construit en Grande-Bretagne assez de maisons neuves pour loger 25 p. 100 de la population toute entière. Dans ce cas, il faut que les gouvernements aient quelque moyen de stimuler la construction, et ce moyen la Grande-Bretagne l'a certainement appliqué.

Le très honorable M. GRAHAM: Au point de vue financier, quel a été le résultat?

L'honorable M. BEAUBIEN: Je comprends que ça a très bien réussi.

L'honorable M. DANDURAND: Quel est le plan?

L'honorable M. BEAUBIEN: Les détails ne me sont pas bien familiers. Je comprends qu'on prête à très faible intérêt pour la construction de modestes demeures et que le remboursement, échelonné sur un certain nombre d'années, se fait par annuités lesquelles tiennent lieu de loyer. Nous avons, ce me semble, toutes raisons d'étudier ce plan et de lui emprunter autant que possible si les conditions au Canada ne diffèrent pas trop de celles qui existent en Grande-Bretagne.

L'honorable M. DANDURAND: Très bien, très bien.

L'honorable M. BEAUBIEN: Ce qui réussit en Grande-Bretagne pourrait réussir au Canada. Je ne crois pas me tromper en disant que l'industrie canadienne du bâtiment employait directement 300,000 ouvriers...

Le très honorable M. MEIGHEN: En temps normal.

L'honorable M. BEAUBIEN: ...en 1929, et j'ose dire qu'indirectement elle en employait autant; c'est-à-dire à la préparation des matériaux de construction. Soit un total de 600,000 ouvriers. Si ce chiffre est exact, approximativement, il s'en suit que directement ou indirectement le bâtiment intéresse le tiers de notre population. Dès lors, ne devrions-nous pas concentrer nos efforts dans cette direction principalement, afin de ramener la prospérité chez nous.

L'honorable M. DANDURAND: Très bien, très bien.

L'honorable M. BEAUBIEN: L'Angleterre a donné un bel exemple. Si ce pays a pu construire assez de nouveaux logis pour abriter 25% de sa population totale de 42 millions, n'avons-nous pas raison d'examiner la possibilité d'utiliser le même plan, ou quelque chose d'approchant, dans l'espoir d'arriver à d'aussi bons résultats en Canada? Au point de vue affaires, le plan anglais est apparemment bien conçu.

Je suis tout à fait favorable à l'encouragement de l'industrie du bâtiment, que je pourrais appeler la construction productive. L'inactivité de cette industrie retarde le retour à la normale dans les affaires. Pour moi, je crois que cette mesure, modifiée si c'est nécessaire, mérite d'être étudiée avec grand soin. A mon sens, elle contribuera plus que la plupart des autres projets de loi qu'on nous a proposés à ramener la prospérité au Canada.

L'honorable M. DANDURAND: On a oublié de mentionner une bonne disposition du bill. Le Conseil économique est autorisé